

**Voici la liste des métiers d'artisanat donnant lieu à une inscription auprès de la Chambre des Métiers. Tout professionnel indépendant qui souhaite exercer ces métiers doit donc obligatoirement passer par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.**

**Activité artisanale définition :** Une activité artisanale est une activité de service, de production, de transformation, ou de réparation exercée par un professionnel qualifié, et qui nécessite des compétences et un savoir-faire spécifiques.

Par leurs caractéristiques, les activités artisanales se distinguent des autres types d'activités notamment commerciales, libérales et agricoles.

**En France, un décret établit la liste des professions artisanales :** sont considérées comme relevant de l'artisanat les entreprises concernées qui emploient **moins de 11 salariés** (au-delà, l'activité est considérée comme étant commerciale).

Les autres activités que celles listées ci-dessous dépendent des autres [Centres de formalités d'entreprises](#) : Chambre de commerce, Chambre d'Agriculture, URSSAF.

## La réglementation des activités artisanales.

**Les activités artisanales sont réglementées** dans le sens où la Chambre des Métiers et de l'Artisanat impose un certain nombre d'obligations :

- **vérification des diplômes ou qualifications professionnelles :** certaines professions artisanales sont fermées aux personnes non qualifiées (dérogation en cas d'expérience de plus de 3 ans dans le domaine d'activité concerné),
- **obligation d'effectuer un stage de préparation à l'installation :** il s'agit d'un stage de gestion de 3 jours minimum. [Voir notre article dédié.](#)

Certaines activités artisanales obéissent en plus à des **législations spécifiques** : formations obligatoires, respects de normes d'hygiène et de sécurité, etc.

## Activités artisanales accessibles aux auto-entrepreneurs.

Un artisan peut exercer sous différentes formes juridiques : auto-entreprise, micro-entreprise, entreprise individuelle, ou société.

Les métiers et professions artisanales sont donc aussi **accessibles aux auto-entrepreneurs**. Ces derniers sont soumis aux mêmes obligations que les autres professionnels indépendants.

**Remarque :** à ce jour, tous les projets de réforme visant à ouvrir les professions artisanales aux personnes non qualifiées ont été abandonnés.

## Cas du professionnel exerçant plusieurs activités.

**La règle est la suivante :** le professionnel qui exerce plusieurs activités de nature différente relèvera de la Chambre des Métiers si au moins une de ses activités est artisanale.

## La liste des activités artisanales relevant de la Chambre des

## Métiers.

**Voici la liste des activités relevant de la Chambre des métiers et de l'artisanat :**

- alimentation,
- bâtiment,
- fabrication (activités manufacturières),
- services.

**Liste des activités artisanales de l'alimentation :**

- Boulangerie-pâtisserie et fabrication de pâtes alimentaires
- Transformation de viande et préparation de produits à base de viande
- Commerce de détail de viandes et produits à base de viandes sur marchés ou en magasin spécialisé
- Conservation et transformation de poissons, crustacés et mollusques
- Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques sur marchés ou en magasin spécialisé (y compris préparations à partir de ces produits)
- Commerce de détail et transformation de produits à base de lait ou de fromage sur marchés ou en magasin spécialisé (y compris préparations à partir de ces produits)
- Fabrication de plats prêts à consommer, à emporter, et vente au détail de ces plats
- Conservation et transformation de fruits et légumes
- Fabrication d'huiles et graisses végétales ou animales
- Fabrication de produits laitiers
- Travail des grains, fabrication de produits amylacés
- Fabrication d'autres produits alimentaires
- Fabrication d'aliments pour animaux
- Fabrication d'eaux-de-vie naturelles et d'alcools
- Fabrication de vins effervescents et autres boissons

**Liste des activités artisanales du bâtiment :**

- Installation de systèmes d'alarme et activités associées de surveillance
- Travaux de construction spécialisés : cela concerne tous les métiers du bâtiment : maçon, charpentier, carreleur, chauffagiste, plombier, électricien, plâtrier, plaquiste, couvreur, menuisier, agenceur, tailleur de pierre, etc
- Génie civil (sauf promotion immobilière de lotissements fonciers viabilisés)
- Construction de bâtiments résidentiels ou non
- Désamiantage, retrait des peintures à base de plomb
- Incinération de déchets non dangereux et production de cendres
- Activités de soutien aux industries extractives
- Autres industries extractives et orpaillage

**Liste des activités artisanales de fabrication :**

- Fabrication de textiles, vêtements, articles en fourrure ou à mailles
- Fabrication d'articles en cuir, chaussures
- Fabrication de papier et carton
- Imprimerie et édition d'imprimés
- Activités de pré-presses
- Reliure
- Reproduction d'enregistrements

- Production de brai et de coke de brai
- Fabrication de tourbe
- Fabrication de produits chimiques
- Fabrication d'édulcorants de synthèse
- Fabrication d'ouates, bandes, gazes et pansements à usage médical
- Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
- Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
- Métallurgie
- Fabrication de produits métalliques
- Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- Fabrication d'équipements électriques
- Fabrication de machines et équipements divers
- Fabrication de produits automobiles
- Fabrication de matériels de transport divers
- Fabrication de meubles
- Autres industries manufacturières (sauf fabrication de lunettes correctrices et de verres)
- Réparation et installation de machines et d'équipements
- Collecte des déchets nucléaires
- Traitement et élimination des déchets nucléaires radioactifs
- Démantèlement d'épaves
- Récupération de déchets triés
- Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, vannerie

### **Liste des métiers artisanaux de services :**

- Maréchalerie
- Entretien de fosses septiques
- Entretien et réparation de véhicules automobiles et de motos
- Préparation de plantes, fleurs et compositions florales en magasins spécialisés ou sur les marchés
- Taxi et VTC
- Services de déménagement
- Services de remorquage et d'assistance routière
- Contrôle technique automobile
- Pose d'affiches
- Activités d'étalagiste
- Activités photographiques (sauf photojournalisme ou photos d'art)
- Nettoyage des bâtiments
- Ramonage
- Désinfection, désinsectisation, dératisation
- Autres nettoyages (sauf services de voirie et de déneigement)
- Services administratifs divers (limités aux services administratifs de bureau combinés)
- Travaux à façon divers : duplication et expédition de documents, secrétariat à façon
- Activités de conditionnement
- Ambulance
- Spectacle de marionnettes
- Restauration d'objets d'art
- Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication
- Réparation de biens personnels et domestiques
- Blanchisserie-teinturerie (sauf libre-service)
- Coiffure

- Soins de beauté (dont modelage esthétique de bien-être et de confort)
- Embaument, soins mortuaires, thanatopraxie
- Toilettage, éducation comportementaliste et pension pour animaux de compagnie

**Voir aussi nos articles :**

- [La liste des activités artisanales réglementées](#) (nécessitant qualification professionnelle)
- [Mon activité de services est-elle libérale ou artisanale ?](#)

## **Des outils Excel pour gérer votre entreprise artisanale (gratuit).**

WikiCréa met à votre disposition des outils Excel gratuits pour gérer votre petite entreprise artisanale :

- [un modèle de plan financier](#), facile à compléter,
- [un outil de facturation](#) permettant d'établir devis et factures,
- [un livre de recettes](#), **obligatoire pour les auto-entrepreneurs**,
- [un modèle de suivi de trésorerie](#).

## **Déclarez votre activité directement en ligne.**

WikiCréa a sélectionné **Legalstart** pour vos formalités de création en ligne. **Pourquoi Legalstart ?** Tout simplement parce qu'il s'agit de l'offre la plus complète et la moins chère du marché. [Cliquez ici pour en savoir plus et débiter vos démarches en ligne.](#)